



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE DES COMMUNES
DE FLANDRE



STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Plan d'actions
du SIECF territoire d'énergie Flandre
en faveur de la transition énergétique

ECO



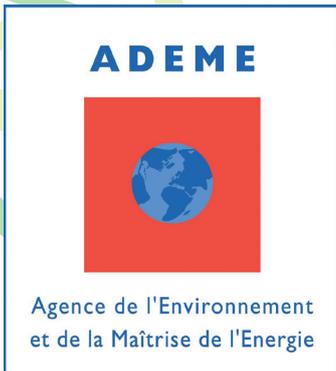


Responsable de la distribution d'énergie de réseaux (électricité et gaz), et acteur opérationnel de l'énergie engagé depuis près de 10 ans dans des actions de lutte contre la précarité énergétique, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, le SIECF territoire d'énergie Flandre souhaite préciser sa stratégie afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des territoires.

Ainsi, en s'appuyant sur les résultats de l'EPE, (étude planification/ programmation énergétique) réalisée avec le soutien de l'ADEME et en participant à l'élaboration des politiques, des démarches énergétiques et environnementales des collectivités locales (territoire à énergie positive, projets énergétiques communaux, Plans Climat-Air-Energie Territoriaux, écoquartiers, démarche Rev 3...), le SIECF territoire d'énergie Flandre produit également ses orientations stratégiques en faveur de la transition énergétique.

Le SIECF territoire d'énergie Flandre porte un programme ambitieux en faveur de la transition énergétique des territoires, qui sera développé selon 3 grands axes :

Stratégie présentée en commission transition énergétique le 10 décembre 2018 et adoptée à l'unanimité lors du comité syndical du 31 janvier 2019.





AXE 1 : Agir pour des réseaux d'énergie de qualité, au service du territoire, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables

● Le SIECF territoire d'énergie Flandre porte depuis sa création, en partenariat avec le concessionnaire Enedis, des actions pour la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et de la fourniture électrique.

L'objectif est de poursuivre le maintien d'une qualité de fourniture d'électricité, conforme et satisfaisante, tout en modernisant les réseaux. Il est également nécessaire de s'adapter à l'évolution des consommations de l'énergie et au développement des nouveaux usages : injection sur le réseau des énergies renouvelables, implantation de bornes de charge pour véhicules électriques, ...

● Le SIECF territoire d'énergie Flandre réaffirme son soutien au développement des réseaux de gaz naturel partout où les opportunités techniques et financières sont établies.

En parallèle, le SIECF territoire d'énergie Flandre soutiendra la filière de la méthanisation pour permettre la production de gaz vert local et son injection sur le réseau.

Dans les territoires où l'extension du réseau de gaz s'avère impossible, la construction d'un réseau de chaleur sera étudiée à partir de ressources renouvelables : bois, lin, ...



Actions à court terme

Action 1.1

● Projet Smart Grid Rural : Modernisation de réseau électrique en Flandre, avec ENEDIS.

Action 1.2

● Projet d'extension du réseau de gaz naturel en zone desservie.

Action à moyen terme

Action 1.3

● Projet de création de réseau de gaz naturel sur plusieurs communes non desservies.

Actions à long terme

Action 1.4

● Favoriser la cogénération d'énergie (chaleur renouvelable / production d'électricité) issues de ressources renouvelables sur les communes non desservies en gaz naturel

Action 1.5

● Favoriser la valorisation de chaleur/froid renouvelable en réseau sur les communes non desservies en gaz naturel (Micro-réseaux de chaleur).



AXE 2 : Développer des infrastructures, à travers des projets d'avenir en lien avec la transition énergétique

● Le SIECF territoire d'énergie Flandre Territoire d'énergie Flandre porte actuellement des projets structurants pour la Flandre au service du territoire, du développement de l'emploi et de l'économie locale, et de la transition énergétique, ces projets se composent :

➤ du développement de la mobilité décarbonée, avec le déploiement à partir de 2018, d'un réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques, puis dans un second temps d'un réseau de bornes GNV

➤ du développement du très haut débit, avec le soutien technique et financier apporté au Syndicat Mixte la Fibre 59 62.

La complémentarité de ces réseaux permettra le développement et l'amplification de nouveaux usages énergétiques et numériques (Smart Grid, Smart Cities, villes et territoires intelligents, compteurs communicants, autoconsommation collective, ...).

Actions à court terme

Action 2.1

● Maillage du territoire d'Infrastructures de charge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Action 2.2

● Accompagnement du déploiement / exploitation de la fibre numérique en Flandre.

Action 2.3

● Utilisation / Exploitation des compteurs communicants en partenariat avec les concessionnaires envers les collectivités/ publics en précarité.

Action à moyen terme

Action 2.4

● Soutenir la mobilité propre par la construction de station(s) publique(s) d'avitaillement au Gaz Naturel Véhicule (GNV)

Actions à long terme

Action 2.5

● Soutenir la mobilité propre en intégrant les initiatives liées à la mobilité hydrogène, (véhicules lourds, transport en commun, flottes territoriales). Repérer les sites présentant les meilleurs potentiels (présence de réseaux gaz, industries, ...)

Action 2.6

● Développement d'un maillage complet pour la mobilité propre alliant un mix énergétique (électricité – gaz – hydrogène)

AXE 3 : Développer et renforcer l'accompagnement auprès des collectivités.

- Le SIECF territoire d'énergie Flandre poursuivra le renforcement de sa politique énergétique au travers d'actions :
 - De maîtrise des consommations et de l'efficacité énergétique : Conseil en Energie Partagé
 - De maîtrise des dépenses : marché d'achat groupé d'énergies.
 - D'investissement durable : programme de rénovation de l'éclairage public, systématisation de l'éclairage LED, réduction de la puissance appelée sur le réseau électrique ...
 - De soutien financier des programmes exemplaires de rénovation et de construction neuve: Appel à Projet « Maîtrise de la Demande en Energie » (MDE).
 - De soutien à l'installation des énergies renouvelables.
 - De lutte contre la précarité énergétique liés à l'électricité et au gaz naturel (facturation, consommation, ...) : réseau de permanences «énergie» sur le terrain.

Pour pérenniser ces actions, le SIECF territoire d'énergie Flandre poursuit la mobilisation de ses partenaires institutionnels, il développera son apport technique et financier, notamment par le biais de la mutualisation des Certificats d'économie d'énergie. (CEE)

Actions à court terme

Action 3.1

- Poursuite des actions définies dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), veille et participation aux actions similaires.

Action 3.2

- Renouvellement des programmes de rénovation de l'éclairage public, optimisation des performances techniques permettant l'accès aux Certificats d'économie d'énergie, objectif de conversion de la totalité des équipements en LED à l'horizon 2026.

Action 3.3

- Amplification de l'apport technique du Conseil en Energie Partagé : conseil sur l'ensemble du patrimoine bâti, étude de bâtiment par caméra thermique, étude au potentiel d'autoconsommation des bâtiments communaux grâce au solaire photovoltaïque ...

Action 3.4

- Poursuite des permanences précarité énergétique et des actions de type Civigaz. Ciblage des publics en précarité et développement de nouveaux modes de travail coopératif avec les acteurs sociaux du territoire.

Action 3.5

- Renouvellement du marché d'achat groupé d'énergies incluant la fourniture d'énergie renouvelable.

Action 3.6

- Maintien et évolution de l'aide MDE sur les projets neufs exemplaires et de rénovations qualitatives.

Action 3.7

- Apport technique et financier pour la constitution des dossiers des Certificats d'économie d'énergie (CEE).



AXE 3 (suite)

Actions à moyen terme

Action 3.8

● Etude en vue de la création d'une structure opérationnelle (de type Société d'Economie Mixte - SEM) dotée des capacités techniques et financières nécessaires au pilotage, à l'investissement, au portage et à l'exploitation des équipements d'énergies renouvelables afin :

- D'établir une politique de développement des ENR (solaire, méthanisation, chaleur fatale ou renouvelable, micro hydraulique,...) et de répondre aux objectifs de production des ENR.
- De massifier l'intégration des ENR dans les projets de construction et de réhabilitation.
- De valoriser les ressources et les forces locales.
- Création d'un outil de financement participatif pour favoriser le développement et l'acceptabilité des ENR

Action 3.9

● Accompagnement des intercommunalités à fiscalité propre - responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leurs territoires- afin :

- De favoriser la coordination, la cohérence et la mutualisation des actions et des investissements,
- De mettre en œuvre la transition énergétique en Flandre.

Action 3.10

● Accompagnement des communes sur les actions et les investissements, concrétisant la transition énergétique en Flandre.

Action 3.11

● Développement de la lutte contre la précarité énergétique par mise en place d'un nouvel outil de rénovation de l'habitat permettant des rénovations énergétiques par des artisans locaux.

En partenariat avec l'Espace info énergie et le Programme d'intérêt général 'Habiter Mieux', créer un cercle vertueux de rénovation massive de l'habitat, par des artisans locaux.





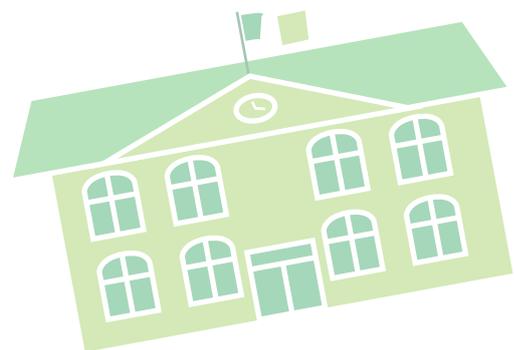
Actions à long terme

Action 3.12

● 100% des bâtiments publics rénovés à l'horizon 2030. Dans le prolongement de l'appel à projet MDE actuellement en cours, le SIECF territoire d'énergie Flandre souhaite mieux connaître le patrimoine des collectivités, et prioriser les projets de rénovation afin de conduire vers une rénovation de l'ensemble des bâtiments publics du territoire à horizon 2030.

Action 3.13

● Autonomie énergétique du territoire à horizon 2050
L'objectif d'un territoire énergétiquement autonome s'appuiera sur deux axes majeurs à savoir la réduction des consommations et d'autre part la production locale d'ENR.





Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre



territoire
d'énergie

FLANDRE

Siège en Mairie d'HAZEBROUCK
Bureau : 30, rue Warein
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK
☎ : 03 28 43 44 45
@ : siecf@ville-hazebrouck.fr



@siecf59



@siecf

Permanence précarité
énergétique
☎ 06 48 17 92 88

Eclairage public
☎ 06 42 82 00 64

Conseil en énergie
partagé
☎ 07 88 56 39 40